



Fédération FO de la Métallurgie

9, rue Baudoin 75013 Paris - Tél. : 01 53 94 54 00 - Fax : 01 45 83 78 87 - contact@fo-metaux.fr

Communiqué de Presse



Accès au site internet :

www.fo-metaux.com ou www.fo-metaux.org

ACCORD SUR LES SALAIRES DANS LA BRANCHE DU MACHINISME AGRICOLE

Se sont tenues le 16 février 2016 les négociations sur les salaires minima de la branche du Machinisme agricole.

La branche a fait une première proposition de 0,4 % sur le 1^{er} coefficient et 0,2 % sur le reste de la grille des minima, ce qui n'était pas suffisant en fonction des branches de la Fédération où nous avons signé des accords.

De fait et après une suspension de séance, la délégation patronale a revu sa proposition en augmentant son pourcentage à 0,6 % sur l'ensemble de la grille ce qui faisait suite à l'insistance de FO Métaux de revoir sa copie.

De ce fait, FO est signataire de cet accord.

Paris, le 25 février 2016

Contact : Nathalie CAPART : 06 31 36 29 44

Secrétaire Fédérale en charge de la branche Machinisme agricole